EC’Eau – Prolongement 2023-2024 - Demande d’aide

**Votre dossier complet devra nous parvenir au plus tard :**

* **le 31 décembre 2023 pour la première période**
* **le 30 avril 2024 pour la seconde période**
* **le 1er décembre 2024 pour la troisième période**

Réutilisation des eaux non conventionnelles

*Ce formulaire concerne les pièces et engagements nécessaires pour permettre l’instruction de votre demande d’aide financière dans le cadre de cet appel à projets (AAP).*

*S’il est donné une suite favorable à votre demande après examen par le comité de sélection de l’AAP, vous recevrez un document attributif d’aide, lequel précisera les pièces nécessaires au versement de l’aide attribuée.*

*La Région Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de vérifier l’exactitude des renseignements et engagements portés sur le présent formulaire lors de l’instruction de l’aide ou après son attribution.*

*Ces vérifications peuvent être effectuées chez le bénéficiaire de l’aide par la Région ou par toute personne mandatée par elles à cet effet ; elles peuvent également être effectuées sur pièces. Le bénéficiaire s’engage à fournir tout document nécessaire à ces contrôles.*

*La Région Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de réduire le montant de l’aide ou de l’annuler en fonction des résultats de ces contrôles.*

Les projets de réutilisation, et notamment les projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT), à visée d’**irrigation agricole exclusive** seront pris en charge dans le cadre du Plan Stratégique Régional (PSR) Nouvelle-Aquitaine et devront donc être déposés à l’appel à projets s’y rapportant.

*Merci de conserver la structure du formulaire lors de son remplissage (titre, questions posées, etc.)*

# RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR / PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Adresse, n°, lieu-dit :

Commune : Code postal :

Bureau distributeur :

N° SIRET :

NAF/APE :

Nom du représentant légal :

Fonction :

N° tél : Courriel :

Nom de la personne contact pour le projet :

Fonction :

N° tél : Courriel :

**Lieu d’intervention :**

Si les coordonnées du site concerné par les travaux ou études sont différentes de celles du demandeur, préciser le nom, l’adresse et le n° Siret du site :

**Statut Juridique :**

* Collectivité territoriale
* Association
* Entreprise
* Etablissement public
* Autre (préciser)

**Votre projet est-il réalisé dans le cadre d’une création d’entreprise ?** : Oui non

Date de création de l’entreprise :

**Type d’activité :**

**Capital :**

**Chiffre d’affaires :**

**Effectifs salariés (ETP) au** **.../.../... :**

**Dont CDI :**

**Pour les associations :**

N° d’enregistrement Préfecture :

Objet de l’association :

**Pour les entreprises :**

***- Statut de l’entreprise***

Petite entreprise *(PE : Effectifs < 50 et chiffre d’affaires annuel* *10 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *10 M€ (\*)*

Moyenne entreprise *(Effectifs < 250 et chiffre d’affaires annuel* *50 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *43 M€ (\*)*

Grande entreprise *(non PE* ***et*** *non ME)*

*(\*) Informations données à titre indicatif. Se reporter à la définition complète des petites et moyennes entreprises donnée par la recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne*

- Entreprise en procédure collective d’insolvabilité :  Oui  Non

- Entreprise privée totalement indépendante :  Oui  Non

- Entreprise privée dont un ou plusieurs organismes publics détiennent ensemble plus de 25% du capital ou des droits de vote de l’entreprise :  Oui  Non

- Entreprise privée

* dont 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés directement ou indirectement par une autre entreprise,

ou

* a une participation de 25 % ou plus dans une autre entreprise :  Oui  Non

- N° d’établissement référencé par l’Agence de l’eau :

- A quel régime est soumis l’établissement où sera réalisée l’intervention ?

si autorisation ou enregistrement: préciser les arrêtés en vigueur

Etes-vous soumis à la Directive IED OUI  NON  Sans objet

Si oui, BREF de référence :

**-** Faites-vous l’objet d’une mise en demeure ?OUI  NON

Si oui : date d’application de la mise en demeure :

- Type d’activité de l’établissement :

- Nombre de jours d’activités par an :

- Délocalisation de l'entreprise : OUI  NON

- Evolution de la production : OUI  NON

* Si oui, Préciser les évolutions :

# RESUME DU PROJET

**Acronyme** :

**Intitulé** **complet :**

**Localisation du projet (code postal, commune) :**

**Durée du projet et dates de démarrage et de fin prévisionnelles :**

**Résumé (5 à 10 lignes maximum)** :

**Total des dépenses :**

**Aide demandée :**

**Consortium (si applicable) :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Partenaires | Raison sociale | Adresse | Personne contact  Courriel |
| Porteur de projet |  |  |  |
| Partenaires économiques |  |  |  |
| Partenaires académiques |  |  |  |
| Partenaires collectivités ou groupements de collectivités |  |  |  |
| Partenaires associatifs |  |  |  |
| Sous-traitants |  |  |  |

Opération liée à une démarche territoriale (type SAGE, contrat de rivière, PAT, PTGE ou tout autre contrat avec une agence de l’eau ou la région) OUI  NON

Si oui, préciser le nom de la démarche territoriale :

Pour des travaux, une étude préalable a-t-elle été menée ? OUI  NON

# DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET

**Description du territoire et/ou des sites du projet :**

1. Description générale (périmètre, contexte, milieux, origines et usages de l'eau, volumes concernés…) :
2. Enjeux liés à l’eau sur le territoire (niveau de pression sur la ressource en eau, enjeux multi-usages, résolution de conflits, développement économique, démonstration d’une solution innovante…) :
3. Diagnostic de l’état initial du site :
4. Mesures d’économies d’eau existantes :
5. Conclusions de l’étude préalable pour des travaux (fournir un exemplaire de l’étude) :

**Description complète du projet et de ses finalités :**

1. Finalité(s) recherchés par le projet (objectifs chiffrés d’économies d’eau (substitution) ou de réduction de pollution visés par rapport à la situation de référence) et bénéfices (sur la ressource en eau, environnementaux, économiques, scientifiques et techniques, sociétaux…) :
2. Justification de la (ou des) solution retenue :
3. Pour un projet de recherche et ou d’innovation, état de l’art (donner un état de l’art succinct en termes scientifiques et technologiques ; positionner le projet par rapport autres projets connus ou en cours) et justification du caractère innovant (de quel type d’innovation s’agit-il (innovation technologique, de pratiques, de gouvernance, économique, sociale…) ?
4. Description détaillée du projet (éléments de méthodologie, moyens, travaux) : utiliser au maximum des schémas, synoptiques, plans pour faciliter la compréhension. Préciser, si applicable, les résultats de calculs et de dimensionnement, les moyens prévus pour la mise en œuvre du projet, les consommations énergétiques, les coûts d’exploitation et de maintenance, les résultats d’analyse d’impact environnemental, etc. Coût de l'investissement de référence ou scénario contrefactuel pour les industriels et acteurs économiques :
5. Synthèse des différentes étapes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Etapes  (lots) | Description | Partenaires impliqués  Rôles et compétences | Moyens humains et matériels |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. Résultats attendus à l’issue du projet, livrables et indicateurs chiffrés permettant de les mesurer : préciser les modalités de mise en œuvre du suivi de la performance du projet (protocole de test, évaluation par un expert, etc) :
2. Modèle économique et gouvernance envisagée pour la gestion de l’eau réutilisée :
3. Identification des difficultés / verrous / freins techniques, économiques, politiques ou humaines prévisibles et des moyens envisagés pour résoudre ces difficultés au cours du projet :

1. Organisation globale du suivi du projet : préciser l’organisation mise en place pour la coordination et le suivi du projet, articulation entre les différents partenaires, modalités de communication, interaction avec les financeurs, etc :

**Calendrier prévisionnel :** préciser le calendrier prévisionnel du projet par tâche, partenaires et budget associés à chaque tâche, livrables associés et jalons :

**Effet levier de l’aide publique :** (préciser les motivations, en quoi l’aide susceptible de vous être apportée par facilite ou modifie votre projet) :

**Incitativité de l’aide publique :** Ce projet est-il déjà engagé ? (bon de commande accepté, versement d’acompte…) : OUI  NON

Si oui, qu’est-ce qui a déjà été réalisé ? dépôt permis de construire, commandes…

**Résumé des données projet :**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Usage de l’eau** | **Situation actuelle pour l’usage de l’eau** | | | **Situation future avec usage d’eau réutilisée** | | | **% d’eau substituée** | **Observations** |
| **Origine de l’eau** | **Détails sur le prélèvement :** référence cours d’eau/forage, Nom du distributeur d’eau, Nombre d’abonnés, Rendement du réseau | **Volumes d’eau prélevés sur l’année**  **(réel ou estimé)** | **Origine de l’eau réutilisée** | **Détails sur le point de rejet :** milieu naturel, référence cours d’eau et débits, raccordement réseau, volumes rejetés, traitement externe, etc. | **Volumes d’eau réutilisée ou économisée** |  |  |
| *Usage 1* | eau potable  eau de forage  eau de rivière  eau souterraine  autres, précisez : …… |  | m3/an | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |
| *Usage 2* | eau potable  eau de forage  eau de rivière  eau souterraine  autres, précisez : …… |  | m3/an | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |
| Pas d’usage actuel |  |  |  | STEU domestique  STEU industrielle  Eau pluviale  autres, précisez : ……………………………… |  | m3/an |  |  |

Pour l’eau potable et l’assainissement, indiquer :

- prix de l’eau, part AEP en TTC : …………………………..………..€/m3

- prix de l’eau, part assainissement en TTC : ……………….…..…...€**/**m3

# PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Taux | Montant | Régime d’aide appliqué (encadrement communautaire) |
| Subventions publiques : | | |  |
|  | % | € |  |
|  | % | € |  |
| TOTAL | % | € |  |
| Subventions privées : | | |
|  | % | € |
|  | % | € |
| TOTAL | % | € |
| Autofinancement : | % | € |

Le porteur de projet et les partenaires doivent s’assurer du respect de l’encadrement communautaire des aides d’état pour les aides publiques.

Le plan de financement actualisé pourra vous être demandé au moment du solde de l’aide.

# AIDES REGIONales

Avez-vous déjà bénéficié d’une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine (si oui, année et n° de dossier) :

Bénéficiez-vous actuellement d’aides publiques ? Si oui, lesquelles ?

*Si votre structure est considérée comme une entreprise (activité économique avérée dans le cadre du projet, quel que soit le statut de votre structure), le taux maximum de l’aide et les dépenses éligibles sont encadrés par des règles définies par la Commission Européenne.*

Selon les cas de figure, différents régimes d’exemption peuvent être appliqués.

- Etes-vous une entreprise en difficulté au sens européen ?  Oui  Non

- Avez-vous bénéficié d’aides déclarées incompatibles avec le marché européen non remboursées à ce jour ?  Oui  Non

Dans la mesure où vous y seriez éligible, sollicitez-vous une aide au titre du règlement « de minimis » :  Oui  Non

# DECLARATIONS ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

* sollicite une aide financière dans le cadre de l’appel à projets EC’EAU-2 pour la réalisation du projet objet de la présente demande,
* certifie être autorisé(e) et habilité(e) à signer la présente demande d’aide,
* atteste avoir pris connaissance des modalités et les conditions d’attribution des aides de la région Nouvelle-Aquitaine,
* m'engage à associer techniquement la Région Nouvelle-Aquitaine et les tenir informées au fur et à mesure du déroulement de l’opération,
* m’engage à informer la Région Nouvelle-Aquitaine en cas de modification du plan de financement ou toute autre modification du projet tel que décrit ci-dessus et dans les pièces annexées à la présente demande,
* m’engage à mesurer les résultats atteints au regard des résultats attendus et en rendre compte à la Région Nouvelle-Aquitaine,
* certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus.

A le

**Le représentant légal** (signature et cachet)

# INFORMATION SUR LES PARTENAIRES (SI APPLICABLE)

Pour chaque partenaire bénéficiaire de l’aide (en plus du porteur de projet) :

Raison sociale :

Adresse, n°, lieu-dit :

Commune : Code postal :

Bureau distributeur :

N° SIRET :

NAF/APE :

Nom du représentant légal :

Fonction :

N° tél : Courriel :

Nom de la personne contact pour le projet :

Fonction :

N° tél : Courriel :

**Lieu d’intervention :**

Si les coordonnées du site concerné par les travaux ou études sont différentes de celles du demandeur, préciser le nom, l’adresse et le n° Siret du site :

**Statut Juridique :**

* Collectivité territoriale
* Association
* Entreprise
* Etablissement public
* Autre (préciser)

**Votre projet est-il réalisé dans le cadre d’une création d’entreprise ?** : Oui non

Date de création de l’entreprise :

**Type d’activité :**

**Capital :**

**Chiffre d’affaires :**

**Effectifs salariés (ETP) au** **.../.../... :**

**Dont CDI :**

**Pour les associations :**

N° d’enregistrement Préfecture :

Objet de l’association :

**Pour les entreprises :**

***- Statut de l’entreprise***

Petite entreprise *(PE : Effectifs < 50 et chiffre d’affaires annuel* *10 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *10 M€ (\*)*

Moyenne entreprise *(Effectifs < 250 et chiffre d’affaires annuel* *50 M€* ***ou*** *total du bilan annuel* *43 M€ (\*)*

Grande entreprise *(non PE* ***et*** *non ME)*

*(\*) Informations données à titre indicatif. Se reporter à la définition complète des petites et moyennes entreprises donnée par la recommandation 2003/361/CE de la Commission européenne*

- Entreprise en procédure collective d’insolvabilité :  Oui  Non

- Entreprise privée totalement indépendante :  Oui  Non

- Entreprise privée dont un ou plusieurs organismes publics détiennent ensemble plus de 25% du capital ou des droits de vote de l’entreprise :  Oui  Non

- Entreprise privée

* dont 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote sont contrôlés directement ou indirectement par une autre entreprise,

ou

* a une participation de 25 % ou plus dans une autre entreprise :  Oui  Non

- N° d’établissement référencé par l’Agence de l’eau :

- A quel régime est soumis l’établissement où sera réalisée l’intervention ?

si autorisation ou enregistrement: préciser les arrêtés en vigueur

Etes-vous soumis à la Directive IED OUI  NON  Sans objet

Si oui, BREF de référence :

**-** Faites-vous l’objet d’une mise en demeure ?OUI  NON

Si oui : date d’application de la mise en demeure :

- Type d’activité de l’établissement :

- Nombre de jours d’activités par an :

- Délocalisation de l'entreprise : OUI  NON

- Evolution de la production : OUI  NON

* Si oui, Préciser les évolutions :

# PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

* + - 1. **Lettre de demande d’aide**,
      2. **Formulaire budget détaillé** (format Excel) et **devis détaillés** associés
      3. Si applicable, **plans** permettant la localisation précise de l’installation, écoulements, rejets, raccordements, etc.
      4. **Si le projet**, objet de la demande, **est concerné**, joindre les éléments réglementaires relatifs à l’installation. Exemples : récépissé de la déclaration ou de la demande d’autorisation de rejet au titre de la police de l’eau et au titre de la règlementation des installations classés pour l’environnement ; conventions de déversements ; autorisation préfectoral d’autorisation d’exploitation ; ou tout autre document applicable. Avis des services de l’état.
      5. Pour des travaux, une copie du rapport d’étude préalable
      6. Copie de l’accord de consortium entre les partenaires pour un projet collaboratif
      7. Copie des mandats ou conventions de partenariat entre le porteur de projet et les partenaires spécifiant les conditions de reversement de l’aide, si applicable (dossier unique)
      8. Label du pôle de compétitivité sollicité sur le projet, si applicable
      9. **Pour les collectivités**, une délibération (du conseil municipal, syndical ou communautaire) précisant l’objet et le montant de l’aide sollicitée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine (et le cas échéant auprès d’une agence del’eau)
      10. **Pour les EPCI** en cas de 1ère demande d’aide ou de modification de statuts : joindre une copie des statuts et arrêté préfectoral associé
      11. Relevé d’Identité Bancaire
      12. **Pour les entreprises ou assimilés** : déclaration de renseignements relatifs à la qualité de l’entreprise
      13. **Pour les associations :** formulaire CERFA n° 12156\*05
      14. Extrait KBis datant de moins de 3 mois
      15. Documents financiers (pour les acteurs soumis à un encadrement)

|  |  |
| --- | --- |
| **Réponse à la question sur le « de minimis »** *(paragraphe**5 page 8)* | Documents à fournir |
| réponse **« oui »** | **- Attestation « de minimis »** (cf. page 15) à remplir.  Pas d’analyse de la santé financière |
| Réponse **« non »** | - Fournir les bilans d'exploitation, comptes de résultats et liasses fiscales **certifiés** pour les 3 dernières années, accompagnés des annexes et du rapport de gestion  - **Bilan financier prévisionnel**, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir |
| En cas de **doute** sur l’éligibilité au régime des « de minimis » | **- Attestation « de minimis »** (cf. page 16) à remplir.  - Fournir les bilans d'exploitation, comptes de résultats et liasses fiscales **certifiés** pour les 3 dernières années, accompagnés des annexes et du rapport de gestion  - **Bilan financier prévisionnel**, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir |
| Pour les projets expérimentaux (innovation) | Business Plan à 3 ans : bilan financier prévisionnel, tenant compte de l’investissement projeté, sur les 3 années à venir et tout élément financier permettant d’apprécier **l’assise financière du bénéficiaire de l’aide** |

Le dossier de candidature dument renseigné ainsi que l’ensemble des pièces complémentaires listées dans le formulaire sont à déposer en format dématérialisé à l’adresse électronique : [eau@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:eau@nouvelle-aquitaine.fr)

Un accusé de réception de dossier sera envoyé à chaque candidat.

Si l’aide envisagée est inférieure à 300.000 € et si vous n’avez pas reçu plus de 300.000 € d’aides publiques « de minimis » sur une période glissée de trois ans, vous avez la possibilité de solliciter une aide au titre du règlement « de minimis ».

Si un autre régime d’exemption s’applique (par exemple Régime Environnement 111726 ou RDI 111723), il sera procédé à une analyse financière des comptes et bilans de résultats. Si celle-ci conduit à considérer votre « entreprise en difficulté » au sens de l’encadrement communautaire des aides d’Etat, votre dossier sera déclaré inéligible à une aide régionale.

Pour les opérations innovantes, et quel que soit le régime d’encadrement appliqué, il sera procédé à l’analyse du Business Plan de l’entreprise.

**Annexe 1 : Modèle de déclaration d’aide de Minimis par l’entreprise**

**Objet : Déclaration des aides placées sous le règlement de *minimis2* n° XXXX/XXXX de la Commission du XX MOIS XXXX.**

Je soussigné (nom, prénom et qualité) :

représentant de , n° SIREN :

entreprise unique au sens de la définition figurant à l’article 2.2 du règlement (UE) n°XXXX/XXXX de la Commission du XX MOIS XXXX relatif à l’application des articles XXX et XXX du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne aux aides de *minimis*, déclare (case à cocher) :

n’avoir reçu aucune aide *de minimis*3 durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides *de minimis* listées dans les deux tableaux ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de l’attribution de  l’aide *de minimis* | Nom et numéro SIREN de  l’entreprise | Type d’aide *de minimis*  (général, agricole, pêche et aquaculture, SIEG) | Montant de l’aide  (en euros) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date de demande de l’aide *de minimis*si non encore perçue | Nom et numéro SIREN de  l’entreprise | Type d’aide *de minimis*  (général, agricole, pêche et aquaculture, SIEG) | Montant de l’aide  (en euros) |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| TOTAL |  |  |  |

L’entreprise sollicitant l’aide a-t-elle réalisé, au cours des trois derniers exercices fiscaux, dont celui en cours :

une fusion ou une acquisition d’une autre entreprise ?

une scission en deux ou plusieurs entreprises distinctes ?

Date

Signature et cachet

(Indiquer le nom et la qualité du signataire) :

1. Les aides *de minimis* sont des aides publiques qui sont octroyées au titre des règlements suivants :

* règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l’application des articles 87 et 88 du traité aux ***aides de minimis***,
* règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l’application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne (TFUE) aux ***aides de minimis***,
* règlement (CE) n° 875/2007 de la Commission du 24 juillet 2007 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** octroyées dans le secteur de la **pêche et de l’aquaculture**,
* règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014 concernant l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** octroyées dans le secteur de la **pêche et de l’aquaculture**,
* règlement (UE) n° 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l’application des articles 87 et 88 du traité CE aux ***aides de minimis*** dans le secteur de la **production de produits agricoles**,
* règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** dans le secteur de l’**agriculture**,
* règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission 25 avril 2012 relatif à l’application des articles 107 et 108 du TFUE aux ***aides de minimis*** accordées à des entreprises fournissant des **services d’intérêt économique général** (SIEG).
* Les aides *de minimis* constituent une catégorie particulière d’aides publiques pour les entreprises. Les pouvoirs publics qui allouent des aides *de minimis* ont l’obligation d’informer les entreprises bénéficiaires, du caractère *de minimis* des aides attribuées. Le  montant maximum de minimis est de :

200 000 € pour les entreprises

20 000 € pour les entreprises du secteur agricole

30 000 € pour les entreprises du secteur de l’aquaculture

sur 3 exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

1. par entreprise sur 3 exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration
2. Si vous avez reçu une aide *de minimis,* cette aide a dû vous être notifiée par courrier par l’autorité publique attributaire (Etat, collectivités locales, établissements publics, agences…). Vous ne devez donc pas comptabiliser dans ce montant les aides qui ne sont pas allouées au titre du règlement *de minimis*.
3. Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides *de minimis* peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond. Il n’est pas possible de disposer d’autant de plafonds qu’il y a d’établissements donc de numéro SIRET au sein d’une même entreprise.

Par ailleurs, si votre entreprise relève de la définition « d’entreprise unique » (cf. ci-dessous), vous disposez d’un seul plafond d’aide *de minimis* commun à l’ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Si votre entreprise relève de ce cas, il faut absolument vérifier que votre déclaration comptabilise bien l’ensemble des aides *de minimis* versées à toutes les entreprises composant l’entreprise unique. La présente déclaration prévoit donc que pour chaque aide *de minimis* perçue soit indiqué le numéro SIREN de l’entreprise qui l’a reçue au sein de l’entreprise unique.

Définition d’une « entreprise unique » : une entreprise unique se compose de toutes les entreprises qui entretiennent entre elles au moins l’un des quatre liens suivants :

* une entreprise a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés d’une autre entreprise, ou
* une entreprise a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance d’une autre entreprise, ou
* une entreprise a le droit d’exercer une influence dominante sur une autre entreprise en vertu d’un contrat conclu avec celle-ci ou en vertu d’une clause des statuts de celle-ci, ou
* une entreprise actionnaire ou associée d’une autre entreprise contrôle seule, en vertu d’un accord conclu avec d’autres actionnaires ou associés de cette entreprise, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci.

1. Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l’équivalent-subvention brut (ESB) qui vous a été communiqué lors de l’attribution de l’aide.